



Paieement des heures supplementaires

Par **dombdomt**, le **10/05/2008** à **07:58**

je fais souvent des heures supp pour mon patron qu'il me demande de faire.
elles sont liées a un accroissement d'activité et donc justifiées.
on s'arrange toujours entre nous pour le paieement (tres souvent mon boss me donne de la recup...)
mais la je lui est demandé qu'il me les paye...
ce qu'il a fait enfin presque...
il me devais 26 h
je suis au 39 heures donc 35 de nominal et le reste en heures supp
sauf qu'au lieu de me payer mes 26 heures en heures supp il m'a filé une prime
exceptionnelle!!!!
as-t'il le droit???
que puis'je faire????
il me semblais que les heures supp etaient exonerées aussi pour les patrons...